Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260427-2026_37-DE

COMMUNE DE SAINT-SULIAC
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT MALO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice 15 - Présents : 12- Votants : 15
Date de convocation : 21 Avril 2026
L'an deux mil vingt-six, le Vingt-sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Suliac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal BIANCO, Maire.

Présents : M.BIANCO Pascal, Mme ALLAIN Laurence, M.PERDRIEL Erik, M.BOUVET Rémy, Mme FIQUET Isabelle, M. LEFEUVRE Aymeric, M. DENOUAL Jean-Philippe, Mme TAVERNIER Monique, M.BABEY Pierre-Olivier, Mme VERGER Laurence, Mme PETRISSANS Florence, Mme MAUCORPS Laura

Absents excusés : Mme BERGER Mathilde a donné pouvoir à Mme ALLAIN Laurence, M VAN HEEMS Fréderic a donné pouvoir à M.BIANCO Pascal, M.JACQUEMONT Mickaël a donné pouvoir à M.PERDRIEL Erik.

Secrétaire de séance : M. Rémy BOUVET

DELIBERATION N°2026-37

FINANCES LOCALES

Objet : AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET COMMUNE

Vu la délibération 2026-36 du.27 avril 2026 approuvant le compte financier unique 2025 du budget Commune et présentant les résultats de fonctionnement et d'investissement reportés dans les tableaux ci-dessous,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. le Maire, BIANCO Pascal,

Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025 *qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion (A)*	**211 362.68**
Report à nouveau *-solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion) (B)*	**24 843.00**
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2025- (A+B)	**236 205.68**

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 035-213503147-20260427-2026_37-DE

Section d'Investissement

Solde d'exécution 2025	- 46 135.73
Solde d'exécution 2025	- 4 551,35
Solde d'exécution reporte	-50 687.08

Etat des restes à réaliser :
Dépenses = 664 895.40
Recettes = 538 732.69

Solde des restes à réaliser : -126 162.71

BESOIN DE FINANCEMENT = 176 849 .79

Il est proposé d'affecter au budget communal pour 2026, le résultat de fonctionnement de 231 205.68 € de la commune de l'exercice 2025 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de	220 000.00
2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	16 205.68

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l' affectation des résultats de l'exercice 2025.

Le registre dument signé,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal BIANCO

MAIRIE DE SAINT-SULIAC (ILLE-&-VILAINE)